

# Le droit à l'avortement est toujours notre combat

A l'occasion des 40 ans de la loi Veil en 2015, Solidaires avait participé à la manifestation pour dénoncer les remises en cause du droit à l'avortement, les politiques économiques en matière de santé qui ne l'assurent pas ou tout simplement pour rappeler qu'il était toujours attaqué par les tenants d'un ordre moral et religieux...

Nous étions également présent-es un an avant, lorsqu'en Espagne, ce droit était remis en cause par la droite gouvernementale conservatrice qui proposait une loi pour l'interdire. Nous avons manifesté pour soutenir les femmes de l'autre côté des Pyrénées.

Ce mois-ci, ce sont avec les femmes polonaises que nous avons été. Le gouvernement ultra conservateur proposait en effet une interdiction totale puisque l'avortement n'est pas autorisé mais limité au viol, à l'inceste, à la malformation... Avec le projet de loi présenté, même ces situations ne devaient plus permettre d'avorter.

C'est dire à quel point cette citation de Simone de Beauvoir est d'actualité : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie durant.* »

Ces derniers jours, le Planning Familial a lancé une campagne intitulée #CeciNestPasUnCintre, campagne pour



rappeler que 47 000 femmes meurent chaque année d'un avortement clandestin, qu'un avortement sur deux est encore illégal dans le monde, qu'une centaine de centres IVG ont fermé en France depuis 10 ans, que les femmes doivent encore se justifier d'y avoir recours...

Pour Solidaires, le droit à disposer de notre corps n'est pas négociable. La Marche Mondiale des femmes propose aux mouvements féministes une initiative européenne pour rappeler ce droit fondamental, il reste à la mettre en oeuvre et nous en serons.

Le 25 novembre prochain, journée contre les violences faites aux femmes, sera l'occasion aussi d'être dans la rue.

La lutte des femmes espagnoles a payé : la loi n'est pas passée. En Pologne, la mobilisation a pris une forme que nous tentons ici de mettre en oeuvre : en plus de toutes les manifestations et actions contre ce projet, les femmes polonaises ont fait une grève des femmes le lundi 3 octobre. Face à l'ampleur, à la durée de la mobilisation, face à cette détermination, le gouvernement polonais a été contraint de lâcher et le parlement a voté majoritairement contre cette loi.

Nos droits viennent de nos luttes. La grève des femmes est une perspective à construire : elle est possible, elle est un outil pour obtenir l'égalité. Faisons la vivre !

# Egalité professionnelle

## Congé parental : pères absents...

On savait que la réforme du congé parental (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015, après l'adoption de la loi « égalité réelle » en 2014) était surtout un moyen pour réduire le nombre de congés de ce type. Cette loi modifiait les conditions pour prendre ce type de congé, en obligeant à ce qu'il soit partagé dès lors qu'il dépassait 6 mois pour un enfant. Il pouvait, à partir de 2 enfants, rester à trois ans à la condition que 6 mois soient pris en charge par l'autre parent (sinon, il est à 2 ans et demi maxi). Or, le montant de l'allocation versée étant particulièrement faible pour « compenser » le salaire des bénéficiaires, d'autant plus lorsqu'on vise les pères, il ne fallait pas s'attendre à ce que ce congé soit hyper investi...

Et en effet, tout début septembre, la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales, dont le directeur des études est un certain Bernard Tapie...) a publié les résultats d'une étude sur ce congé. S'il y a une hausse du nombre de pères prenant ce congé (ceux qui ne gagnent pas beaucoup peuvent le prendre), elle ne compense en rien la baisse du nombre de familles prenant un congé parental. Les économies engendrées par le fait que peu d'hommes le prennent (et donc qu'il durera moins pour les femmes), devaient normalement être injectées dans la garde de la petite enfance (crèches et assistantes maternelles)... On attend des nouvelles sur ce point.

## Maternité

### *Protection élargie pour le congé de maternité*

La loi Travail a augmenté la durée légale de protection (contre les ruptures de contrat, sauf fautes graves non liées à la grossesse) pour les mères à l'issue du congé maternité. Elle passe de 4 à 10 semaines. Cette période de protection s'applique aussi au second parent à compter de la naissance de l'enfant.

**A savoir :** le point de départ de la protection est reporté à l'expiration des congés payés, quand ces derniers sont pris directement après le congé maternité.

### Effet d'annonce

Le gouvernement lance son Piep (Plan interministériel pour l'égalité professionnelle), qui s'attaquera aux stéréotypes parce que les blagues salaces, les attitudes déplacées, les conduites machistes pourrissent le quotidien des salariées... Et comment va-t-il faire ? Il va informer les employeurs sur la nouvelle interdiction de l'agissement sexiste (qui date de 2012...). Il va créer des « fiches réflexes » à destination de tous les acteurs et les actrices des secteurs public et privé ainsi que des salariées victimes dans le cas de situation de harcèlement sexiste ou sexuel... Et il va sensibiliser le service public de l'emploi aux freins spécifiques rencontrés par les femmes victimes de violences.

La ministre n'a pas annoncé le budget alloué pour toutes ces mesures tant attendues...

### Action juridique :

Une femme de chambre agressée sexuellement par un client voit condamner, six ans après les faits, le palace dans lequel elle travaillait et l'employeur qui l'embauchait... Une première, qui pour le conseil de prud'homme de Paris, oblige l'hôtel à verser des dommages et intérêts à la victime, mais surtout le considère comme coresponsable pour n'avoir pas rempli ses obligations en matière de prévention du harcèlement sexuel.

Le groupe Hyatt (qui détient l'hôtel) va faire appel, contestant un jugement qu'il considère, selon son directeur « à l'opposé des valeurs et de la pratique que défend Hyatt depuis toujours en matière de relations humaines au sein de ses hôtels » (source AFP). La femme de chambre a en effet été licenciée en janvier 2011 pour refus de mutation après plusieurs arrêts de travail liés à un état de stress post traumatique et une tentative de suicide... L'hôtel est également condamné pour n'avoir pas prévenu la police le soir de l'agression, permettant à l'agresseur de fuir : un homme du Qatar, que la police n'a pas pu identifier même avec son nom dans les registres de l'hôtel. Vous avez dit incroyable ?

# Régions

## Île-de-France : Plan d'austérité sur les droits des femmes !

Lors de sa campagne pour les élections régionales, Valérie Pécresse, en pleine action de communication autour du « nettoyage » d'un camp rom expulsé, avait fièrement énoncé la maxime féministe de l'année : « Rien de tel qu'une femme pour faire le ménage ! ». Quelques mois plus tard, la politique de la nouvelle majorité à la tête de la Région Île-de-France vient confirmer le haut degré de conscience féministe de V. Pécresse et des élu-es issu-es des Républicains. Tout cela sous couvert de « réalisme budgétaire » (comprendre austérité et parti pris budgétaire)...

### Un centre d'étude féministe réorienté

La Région a en effet décidé de la baisse de 30% des subventions allouées au Centre Hubertine Auclert. Cet organisme rattaché à la Région oeuvre à la promotion de l'égalité femmes-hommes en produisant des expertises fouillées (dans notre champ professionnel, plusieurs études sur les manuels scolaires), en menant des campagnes de sensibilisation comme récemment sur le cybersexisme, en proposant des formations de qualité. Cette baisse de ressources financières pour le Centre va l'obliger à réduire ses activités. A plus long terme, les salarié-es du Centre, dont certain-es sont syndiqué-es à Asso (syndicat affilié à Solidaires), s'inquiètent de sa pérennité... et dans l'immédiat, la réorientation de la politique du Centre fait aussi l'objet de craintes on ne peut plus légitimes quand on sait que parmi les représentant-es de la Région au Conseil d'Administration du Centre figure désormais un élu proche de Sens commun (mouvement politique proche de la Manif pour Tous), et que la nouvelle présidente du Centre veut faire entrer des représentant-es des en-

treprises au C.A., changeant de fait la conception du Centre.

### Le Pass contraception supprimé dans les établissements

Autre motif de colère des associations féministes franciliennes : la suppression du Pass contraception proposé jusqu'alors dans les lycées de la Région. Depuis 2011, des coupons pouvaient être distribués aux lycéennes pour avoir accès gratuitement à l'offre contraceptive (consultation, prise de sang, contraceptifs) auprès des infirmier-es scolaires. Ces coupons sont aussi utilisables auprès de certain-es médecins et pharmaciennes. Sous le prétexte fallacieux que ce Pass était peu utilisé, V. Pécresse a décidé de sa suppression. Les personnels de santé des établissements, et des organisations telles que le Planning familial, dénoncent ce coup porté à ce dispositif de prévention, qui permettait de toucher des publics parfois éloignés des centres de planification, notamment en milieu rural. Pour rappel, en France en 2013, on a compté 13 000 avortements chez les mineures et plus de 3 800 grossesses précoces.

La politique d'accès à la contraception gratuite pour les mineures et les jeunes majeures est ainsi sapée par la Région Île de France, sans aucune considération pour les enjeux sanitaires et la réalité du terrain que connaissent bien les personnels en première ligne dans les établissements.

La lutte pour défendre les droits des femmes reste donc plus que jamais nécessaire, à l'heure où le lobbying exercé par les franges les plus réactionnaires de notre société porte ses fruits auprès des élu-es aussi bien à l'échelle nationale (reculs du gouvernement sur les ABCD de l'égalité et sur la PMA) que locale.

## Pendant ce temps là, dans le Loiret, Sud éducation et Solidaires 45 communiquent...

La rentrée des classes 2017 a été l'occasion pour les militant-es d'extrême droite de milieu traditionnaliste de Vigi gender de s'attaquer une fois encore à l'école et à la lutte contre les discriminations sexistes. 20 000 brochures ont été envoyées dans les établissements scolaires en France et dans le Loiret en particulier. Ces fascicules intitulés « le genre en images » ont pour objectif de discréditer les enseignant-es et les associations (comme le Planning Familial) qui oeuvrent pour l'éducation à l'égalité dans le cadre des programmes de l'éducation nationale.

Face aux intox grossières véhiculées dans cette publication, Sud éducation rappelle que l'égalité filles/garçons doit être un enjeu majeur dans les établissements scolaires de la maternelle à l'université et souhaite, après l'abandon des ABCD de l'égalité, que le plan d'action pour l'égalité filles/garçons à l'école dispose de réels moyens de formations et d'actions pour lutter contre les discriminations sexistes. Nous continuerons à lutter sur le terrain contre les tentatives d'intrusion des réactionnaires.

# Contre le sexisme

## Bagelstein : une enseigne qui cumule...

Solidaires a tenté une mobilisation unitaire contre les restaurants « Bagelstein » suite aux condamnations à Rennes suite à une action contre ces restaurants. En plein mouvement contre la loi travail, la campagne est restée pour le moins « confidentielle », même si des collectifs féministes continuent d'agir contre Bagelstein.

### Contre toutes les formes d'hétérosexisme !

### Boycott de Bagelstein, solidarité avec les condamnés !

Le 25 mai, le Collectif FéminismeS de Rennes 2 dénonçait la communication de la chaîne de restauration Bagelstein, fondée sur les pires « blagues » sexistes et LGBTIphobes, puisque l'on trouve sur la décoration et les emballages des phrases comme : « L'amour c'est sportif, surtout quand l'un des deux n'est pas d'accord », « Donne : pouffe en bon état. A peine utilisée. Peu de conversation », « Un homme amoureux ne brisera jamais le cœur d'une femme. Mais son cul peut-être », « J'en ai marre de ces gays là ». Le 26 mai, quatre étudiants se rendaient au magasin de vente à emporter pour constater et dénoncer le genre « d'humour » pratiqué par Bagelstein. Ils ont été pris à partie par le gérant et suite à l'altercation, interpellés par la BAC. En comparution immédiate, pour s'être simplement manifesté contre cette communication, ces quatre personnes ont écopé de 1 100€ de dédommagement et de un à trois mois de prison ferme, avec mandat de dépôt, alors même qu'ils avaient des casiers judiciaires vierges.

Organisations engagées dans la lutte contre le sexisme et les LGBTIphobies, nous dénonçons avec colère et dégoût la stratégie de communication de Bagelstein, qui joue sur les pires propos sexistes et LGBTIphobes et cautionne, sous couvert de second degré, l'oppression hétérosexiste, la culture du viol et toutes les formes de violences à l'encontre des femmes et des LGBTI. De plus, il s'avère nécessaire d'ouvrir une enquête sur la récurrence de ce type de propos de la part



de Bagelstein. Rappelons que, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint, que le taux de suicide chez les LGBTI est sept fois plus élevé, que 100% des femmes ont été victimes de harcèlement... y a-t-il matière à rire ?

Aujourd'hui, les LGBTIphobies progressent en même temps que les extrêmes droites et les intégrismes religieux. C'est une régression sociale que nous ne pouvons ni ne devons tolérer. La banalisation des propos LGBTIphobes peut conduire à des comportements criminels tels que les événements tragiques d'Orlando en Floride. Cela doit être dénoncé comme une gangrène de nos idéaux d'Égalité de Liberté, de Justice, de Solidarité.

En convoquant sa communication à l'occasion des précédentes Marches des Fiertés pour sa défense, Bagelstein tente de se faire passer pour LGBTI-friendly, c'est-à-dire d'instrumentaliser un segment de nos luttes, dans une optique de division. Nous ne tombons pas dans ce piège. Nous appelons touTEs, à la suite du Collectif FéminismeS de Rennes 2, au boycott de Bagelstein et à l'organisation de rassemblements partout où c'est possible, pour dénoncer leur communication scandaleuse.

Nous condamnons la peine démesurée infligée aux étudiants venus protester contre des propos indignes. Nous exigeons leur libération immédiate, et leur relaxe dans cette affaire.

Signataires : Act up, CNDF, les eFRONTé-e-s, FièrEs, MMF, Union syndicale Solidaires.

# International

## Retour sur le Forum Social Mondial 2016 et les luttes des femmes

Une délégation de Solidaires s'est rendue au FSM à Montréal du 9 au 14 août dernier en présence de 35 000 personnes. Malgré une organisation dynamique portée par les jeunes du printemps d'Erable (mouvement étudiant de 2012 au Québec), le refus des visas et l'absence de financement dédié conséquent ont empêché la venue des camarades africain-es et asiatiques remettant en cause en partie la pertinence de cette rencontre internationale. Ainsi Aminata Traoré n'a pu être présente lors d'un atelier sur les luttes des femmes de l'Afrique aux Amériques...

### Divers ateliers sur les questions femmes se sont tenus lors du FSM :

- **La lutte des femmes autochtones du Québec** est marquante de ces luttes des femmes pour leur territoires et la reconnaissance de leur intégrité et de leurs droits. Un travail énorme sur la reconnaissance des meurtres et disparitions des femmes autochtones reste à faire et c'est seulement cette année qu'une commission d'enquête officielle a été mandatée par le gouvernement québécois.

Cette lutte fait écho aux luttes de femmes de par le monde. Comme l'avait souligné la 4ème Marche Mondiale des Femmes (MMF) de 2015 qui avait pour thématique « Libérons nos corps, notre terre et nos territoires », le corps des femmes, la Terre et les territoires ne constituent pas seulement des lieux d'exploitation, mais aussi des espaces de résistance et de transformation pour développer des alternatives féministes et construire un autre monde.

Lors d'une grande conférence, la lutte exemplaire de Berta Cáceres, militante indigène activiste du Honduras assassinée en mars dernier, a interpellé et ému. Ses filles présentes, ont témoigné de sa lutte contre la déforestation, la construction de barrages au mépris des populations et de la nature et la continuation de son combat.

On a pu aussi constater lors de ce FSM la lutte très active des femmes pour la protection des peuples et de la nature, contre l'extractivisme.

Par ailleurs, l'apparition de nouvelles forces avec des mouvements de femmes d'Amérique du Nord (et no-

tamment la création de coordinations de la MMF aux USA) est un signe positif. Au Québec, on retrouve un peu le même scénario qu'en France, une régression des droits des femmes en raison des politiques d'austérité, de la diminution des services publics, du démantèlement des régions et du sous-financement des associations et organisations féministes.

**Solidaires a animé un atelier sur la lutte au travail contre les violences faites aux femmes, avec ATTAC, le syndicat Québécois CSN, Itzel Gonzales de la Red Mesa de Mujeres et la FSU.** Cet atelier a permis de débattre de la prise en charge par les syndicats des violences faites aux femmes, de l'articulation entre les luttes sociales et les luttes féministes.

Itzel de la Red Mesa de Mujeres a parlé de la situation de ces femmes à Ciudad Juarez, dans le Nord du Mexique, à la frontière avec les Etats-Unis où se trouvent ces maquiladoras (usines de montage) : le contexte global néolibéral associé à la société patriarcale a entraîné le développement d'une violence extrême envers les femmes dans les années 80-90 (plusieurs milliers de femmes victimes de meurtres, viols, disparitions). Des mères et des féministes se sont alliées pour faire reconnaître ces meurtres et ont permis le début d'une reconnaissance et de sanctions des auteurs.

Par ailleurs, en 2015 et 2016, des mouvements de travailleuses et travailleurs des maquiladoras ont vu le jour, avec des revendications sur les conditions de travail, les salaires et le harcèlement sexuel. En 2016, pour la première fois, un syndicat autonome a pu se créer et nous avons, postérieurement à l'atelier, pu avoir une entrevue sur Skype avec deux mexicaines, sur la création de ce syndicat et le contexte des mouvements sociaux. Un communiqué de soutien au mouvement social en cours a été envoyé mi-septembre par l'ensemble des organisations qui ont participé à l'atelier, ainsi que par le réseau syndical international de solidarité et de lutte dont Solidaires fait partie. Un atelier riche en perspectives !



## Prochaines commissions

### **Commission Femmes de Solidaires :**

**le 25 novembre à partir de 14h dans les locaux de Solidaires**

### **Commission Femmes de SUD santé sociaux :**

**le 10 novembre à la FD toute la journée**

### **Commission Femmes Loiret :**

**9 novembre à 20h dans les locaux de Solidaires 45**

### **Commission femmes finances :**

**le 17 novembre toute la journée dans les locaux de Solidaires Finances publiques**

## Parution

### **La brochure de la résolution femmes du congrès 2014 est arrivée !**

La résolution femmes du congrès de juin 2014 a été éditée en brochure : elle est envoyée à toutes les structures de Solidaires.

Cette résolution fait le point sur toutes nos revendications (à la date de juin 2014) en matière d'égalité femmes / hommes, au travail comme dans la société. Elle reprend les motivations, les arguments pour parvenir à cette égalité dans une première partie.

La seconde partie donne des pistes pour améliorer dans nos structures (nationales et locales) la place des femmes.

Outil auprès des salarié-es pour faire connaître nos revendications et les expliquer, cette brochure s'adresse aussi aux militant-es pour qu'au sein de Solidaires, l'égalité entre femmes et hommes soit aussi permise et recherchée.

**Bonne lecture, bon usage !**



*Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

*Pour nous écrire et envoyer vos infos : [bulletinfemmes@solidaires.org](mailto:bulletinfemmes@solidaires.org)*